

ATTESTATION SCOLAIRE 2021/2022

Etablissement scolaire

Nom et prénom de l'élève

OGEC COLLEGE ST AUGUSTIN
80 RUE DE LA MAUVRAIE
44440 RIAILLE

Référence : 10505729K

MONTANTS GARANTIS ET FRANCHISES

Montants indexés suivant l'évolution de l'indice AGIRC = 0,4422 au 01/11/2019
(sauf particularités^①)

1. GARANTIES	2. PRESTATION	MONTANTS DE GARANTIE par sinistre	FRANCHISES
--------------	---------------	-----------------------------------	------------

ACCIDENTS CORPORELS DES ELEVES SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE: option 1

Décès	• Capital	6 713 €	Sans franchise
Invalidité	• Capital	44 773 €	Franchise relative de 10%
Frais de recherche	• Frais engagés	4 600 € ①	Sans franchise
Frais de soins	• Frais médicaux, paramédicaux, pharmaceutiques, hospitalisation	1 343 €	Sans franchise
	• Transport ②		
	• Prothèses dentaires • Prothèses optiques	90 € par dent 108 € par optique	

① montant non indexé

② si accord de la sécurité sociale

En cas d'accident :

La déclaration est à faire auprès de votre établissement scolaire qui nous la fera parvenir dans les 5 jours

GROUPAMA LOIRE BRETAGNE : N°vert gratuit 0 223 223 223

Groupama Loire Bretagne

SERVICE COLLECTIVITES – 3-5 Avenue Grand Périgné, BP 40082 49071 Beaucouzé Cedex

Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles Bretagne-Pays de la Loire - N° SIREN 383 844 693 - Entreprise régie par le code des assurances
Siège social : 23 boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - groupama-fil@groupama-loire-bretagne.fr - www.groupama.fr

